



Extrait du registre des décisions

Bureau du 11 février 2021

n° 018-21

Objet : RS - Attribution d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des différents sites de Grand Chambéry

- date de convocation le 05 février 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi onze février dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 39

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	Arthur Boix-Neveu
Barberaz	Christophe Pierretton
Barby	Alain Thieffent
Bassens	Eric Delhommeau
Bellecombe-en-Bauges	Josette Rémy
Challes-les-Eaux	Marie Bénévise - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino -
Chambéry	Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-François Beccu à Christelle Favetta-Sieyes - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre - de Serge Tichkiewitch à Dominique Pommat

• conseillers excusés : 8

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Sandra Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 11 février 2021

délibération n° 018-21

objet **RS - Attribution d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des différents sites de Grand Chambéry**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique qu'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert a été lancée par avis d'appel public à concurrence publié le 20 novembre 2020 concernant la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des différents sites de Grand Chambéry. La date limite de remise des offres était fixée au 22 décembre 2020.

L'allotissement a été le suivant :

- lot 1 : espaces verts des sites accueillant du public,
- lot 2 : gros ouvrages du service des eaux,
- lot 3 : petits ouvrages d'eau potable et assainissement - secteur est,
- lot 4 : petits ouvrages d'eau potable et assainissement - secteur ouest,
- lot 5 : petits ouvrages d'eau potable et assainissement - secteur Bauges,
- lot 6 : faucardage/désherbage sites assainissement - secteur nord et ouest,
- lot 7 : faucardage/désherbage sites assainissement - secteur sud et est. Le lot 7 est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique ou à des structures équivalentes,
- lot 8 : entretien des abords de la voie rapide urbaine (VRU).

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, conclu pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois 1 an, portant la durée maximale à 3 ans à compter de la date de notification.

Les 12 offres remises à l'issue de la consultation ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- prix : 45 %,
- valeur technique : 40 %,
- performances en matière de développement durable : 15 %.

La commission d'appel d'offres du 28 janvier 2021 a attribué les accords-cadres aux entreprises ayant obtenu les meilleures notes :

- lot 1 : ID Verde, pour un montant estimatif de 32 876,04 € HT par an, soit 98 628,12 € HT sur 3 ans,
- lot 2 : ID Verde pour un montant estimatif de 55 032,60 € HT par an, soit 165 097,80 € HT sur 3 ans,
- lot 3 : Office national des Forêts pour un montant estimatif de 23 537 € HT par an, soit 70 611 € HT sur 3 ans,
- lot 4 : groupement Gonthier/Alpes Paysage pour un montant estimatif de 32 575,60 € HT par an, soit 97 726,80 € HT sur 3 ans,
- lot 5 : TPLM pour un montant estimatif de 10 000 € HT par an, soit 30 000 € HT sur 3 ans,
- lot 6 : TPLM pour un montant estimatif de 12 855 € HT par an, soit 38 565 € HT sur 3 ans,
- lot 7 : Régie Fibr'Ethik pour un montant estimatif de 7 500 € HT par an, soit 22 500 € HT sur 3 ans,
- lot 8 : en cours d'analyse.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres du 28 janvier 2021 ;

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue les accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des différents sites de Grand Chambéry comme indiqué ci-dessus, selon les prix portés aux bordereaux des prix unitaires,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les accords-cadres à venir et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 018-21

Objet de l'acte : RS - Attribution d'accords-cadres relatifs à la réalisation de prestations d'entretien des espaces verts des différents sites de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

Date de l'acte : 11 février 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210211-lmc1H24919H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24919H1

Date de transmission en Préfecture : 12 février 2021

Date de réception en Préfecture : 12 février 2021

Période d'affichage : du au